



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 29 avril 2016

Etaient présents : l'association Pas à Pas, Christian LOYEZ, Jean-Luc BOSSY, l'association Méli-Mélo, Jean-Pierre COUGOULLE, l'association Club Amitié Accueil, l'association du Comité de Quartier, Jacques BESSIERE, l'association des Plates – L'enfant et la mer, Emmanuelle GARNIER (commerçante Place Pétrousavosk), Jérémy LECOUFFE (commerçant Place de l'Île de France), Edith BIZIEUX, l'association Maison de Quartier, l'association CNL, Sébastien ZUBRITOVSKY.

Etaient excusés : Gérard BARRE, Francine BOISNARD, Sonia GLOMERON, Emmanuelle GILLARD, Ghislain BRARD, Mélo-Albino DE SOUSA.

Etaient présents dans l'assistance : Véronique JAUFREY, Jacqueline JAUFREY, Patrick MARTIN, Patricia VERDY, Claudine BRONOU, Chantal ANNE, Pascal RASSINOX, Nathalie COUTURIER, Marie-Line NORMAND, Marcelle PINDARD, Alain BARRES, Claude BEAUJEAUD, Sophie PEQUIN, Betty PEQUIN, Michel RAPHEL, Joëlle GOUNUS.

L'ordre du jour était :

La validation du compte rendu de la dernière réunion
L'organisation du Conseil Citoyen
L'élection de 2 représentants et de 2 suppléants
Les thèmes prioritaires à aborder lors des réunions
La communication externe
La boîte aux lettres – Lecture des courriers
Echange avec le public – Questions / Débats

L'ordre du jour de cette réunion a été validé en l'état, et le compte rendu de la réunion du 18 mars 2016 a été voté à l'unanimité.

Premièrement, il a été annoncé la mise en place officielle du Conseil Citoyen qui se déroulera le mercredi 1^{er} juin au musée maritime. Les membres de ce dernier recevront une invitation individuelle directement à leur domicile.

Un tour de table s'est alors effectué permettant d'une part de rappeler les enjeux du Conseil Citoyen et ainsi de présenter la Politique de la Ville au public qui assistait au débat puisque le Conseil Citoyen avait décidé lors de la réunion du 18 mars 2016 de mener ces Conseils Citoyens sous forme de réunions publiques. Il a donc été rappelé le cadre de la loi Lamy de février 2014, le critère retenu pour être désigné quartier prioritaire ou « cœur de cible » (seuil des revenus médians) ainsi que la constitution des Conseils Citoyens. Ainsi ont également été rappelées les réunions spécifiques concernant la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) organisées par la mairie de proximité permettant de soulever les problèmes inhérents au quartier par la mise en place de ballades urbaines et de suivis des avancées de la gestion de ces questions.



Par rapport à l'organisation des Conseils Citoyens, l'idée d'avoir des référents par thème et par sujet semble être la volonté des membres du Conseil Citoyen. Amandine doit constituer une liste de tous les sujets pour que chacun puisse se positionner sur un thème. Quelques idées de thèmes ont été énoncées comme le vivre ensemble, les problèmes de sécurité, l'habitat... Concernant le rythme, il a été décidé que le Conseil Citoyen se réunirait une fois par mois et de préférence les vendredis soirs à 19h.

Pour l'élection des représentants du Conseil Citoyen, il a été décidé que deux représentants et deux suppléants seraient élus ainsi que des personnes représentantes par thème. Ont été élus pour les titulaires Mme Véronique FUZEAU et Mme Aurélie CHARGELEGUE et pour les suppléants Mr Sébastien ZUBRITOVSKY et Mr Jérémy LECOUFFE.

Concernant la boîte aux lettres et la lecture des courriers, il serait préférable d'inviter les gens à laisser leurs coordonnées.

La communication externe sur les Conseils Citoyens pourra se faire via différents outils. Parallèlement, il faut également réfléchir à une communication où les gens actifs peuvent avoir accès aux informations (affiche chez les commerçants, à l'école ou encore dans les halls d'immeubles / squares... La communication orale restant la plus importante. La Maison de Quartier a rappelé qu'elle travaillait à l'élaboration d'un journal mensuel dynamique mais qu'elle travaillait aussi à la mise en place de correspondants sur le quartier permettant de relayer les différentes informations.

En fin de séance, le Conseil Citoyen a permis au public de pouvoir s'exprimer. Deux thèmes reviennent régulièrement : le stationnement les jours de matchs ainsi que les problèmes d'ébriété sur la voie publique concernant quelques marginaux.

Concernant les jours de matchs, il a été rappelé que les matchs ont lieu 18 jours par an mais qu'il est important de régler les problèmes engendrés par le stade comme les incivilités, les voitures stationnées partout (trottoirs, garage, pelouse...), l'arrêt des navettes mises en place par le stade la saison dernière...

Concernant l'ébriété sur la voie publique, il a été rappelé que la loi interdit la consommation d'alcool uniquement en centre ville et qu'il peut y avoir des solutions mais que celles-ci sont complexes.

Rappel des prochains évènements festifs sur le quartier : la fête des voisins qui a lieu le vendredi 27 mai 2016.

La prochaine réunion du Conseil Citoyen se déroulera le vendredi 3 juin à 19h à la Maison de Quartier avec comme ordre du jour les projets de la Maison de Quartier développés dans le cadre de la Politique de la Ville.